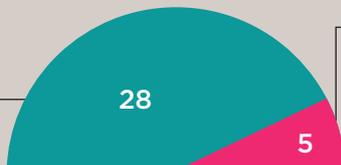


LE CONSEIL MUNICIPAL

Répartition des sièges

LISTE
« Du Cœur et de l'action
pour Les Herbiers »



LISTE
« Les Herbiers, pour une
alternative écologique et
sociale »

« FEUX D'ARTIFICE POTENTIELLEMENT TRÈS POLLUANTS »

Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

Les risques de dégâts écologiques provoqués par les centaines de feux d'artifice tirés depuis une quarantaine d'années ne suffisent pas ! Le 16 septembre dernier, le Puy du Fou a organisé un festival international de pyrotechnie. Sur son site, il indiquait que « les 23 hectares de scène du plus grand spectacle de nuit au monde s'embraseront... »

Or, lors de cet été caniculaire, des départs de feu ont eu lieu à de multiples reprises suite aux feux d'artifice de la Cinéscénie.

Cela nous interpelle d'autant plus qu'à l'heure où les sonnettes d'alarme environnementales retentissent partout, le Puy du Fou en rajoute avec un spectacle de feux d'artifice démultiplié. Ce qui va augmenter dans les mêmes proportions les agressions visuelles et sonores des troupeaux et de toute la faune, sans compter les nuisances sonores d'un avion (dénoncées par les riverains – Ouest France du 30.08.2022). Ce qui risque d'accroître aussi très fortement la pollution des sols, des cours d'eau et des nappes phréatiques par des métaux lourds et des morceaux de plastique. Le tout aggravant les risques sanitaires pour les animaux sauvages ou d'élevage et la population.

Selon le magazine Reporterre, « A chaque festivité pyrotechnique, des dizaines d'oiseaux succombent. »

D'après la fédération des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, les métaux utilisés pour donner la couleur pourraient notamment avoir des effets délétères pour notre santé : « Les contaminations au cuivre (utilisé pour faire le bleu) sont susceptibles d'entraîner des taux élevés de dioxine et des problèmes de peau ; les contaminations à l'aluminium (utilisé pour créer des étincelles) sont liées à des problèmes cognitifs et sont suspectées d'augmenter la prévalence de la maladie d'Alzheimer ; le baryum (utilisé pour faire du vert) peut causer des problèmes gastro-intestinaux. » « Lorsque les feux d'artifice explosent, ils libèrent dans l'air des gaz et des fumées qui contiennent des résidus de ces composants : des nitrates, sulfates ou du perchlorate par exemple. Ces polluants peuvent être inhalés par le public et par les animaux et se retrouver dans l'environnement, notamment les cours d'eau... La bombe libère des millions de particules fines dans l'atmosphère qui génèrent une importante pollution, bien plus élevées que celle due à la circulation automobile. »

Il serait donc utile que la Préfecture et l'Agence Régionale de Santé rendent publiques la composition et la quantité des feux d'artifice tirés depuis le début du Puy du Fou. Ainsi que les analyses des effets environnementaux sur les quarante dernières années.

Quoi qu'il en soit, il apparaît clairement que ce genre d'événement est totalement inapproprié. Toutes les préoccupations du moment, du GIEC comme des associations environnementales, voire même aujourd'hui des gouvernements, vont dans le sens d'un développement plus mesuré, empreint de sobriété et respectueux de la nature.

Ce n'est pas le chemin que prend le Puy du Fou. En agissant comme il le fait, il va dans le sens inverse de l'histoire !

Les élu(e)s de la liste « Les Herbiers, pour une alternative écologique et sociale ». Etienne Blanchard, Patricia Cravic, Joseph Liard, Julie Mariel-Godard et Aurélie Paquereau,
www.alternative-ecologique-sociale.fr
Pour nous contacter : julie.mariel-godard@alternative-ecologique-sociale.fr
ou info@forum-citoyen.fr

« UNE BONNE SAISON TOURISTIQUE »

Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

Le 25 novembre prochain, l'Office de tourisme du Pays des Herbiers présentera le bilan de la saison touristique 2022. S'il est encore trop tôt pour donner des chiffres – à l'heure où nous écrivons cette tribune, le Puy du fou est toujours ouvert - d'ores et déjà, nous pouvons dire que l'ensemble des professionnels du tourisme ont poussé, après l'été, un ouf de soulagement !

Oui, après des années 2020 et 2021, difficiles, malgré la canicule, malgré la hausse des prix du carburant, la saison estivale 2022 a été plutôt bonne. Les chiffres – provisoires - de la taxe de séjour montrent une belle évolution du nombre de nuitées sur le territoire du Pays des Herbiers.

Fréquentation de l'office de tourisme : +20%

Si le nombre de visites à l'office du tourisme n'a pas encore retrouvé exactement son niveau d'avant la crise sanitaire, le retard accumulé en 2020 et 2021 se comble peu à peu. Ainsi, la fréquentation de l'office de tourisme a augmenté de presque 20% ; celle du point info du Puy du fou, multipliée par six, par rapport à 2021 ! Même la clientèle étrangère – principalement européenne – est de retour. En bref, les touristes sont revenus en nombre chez nous. Nous ne pouvons que nous en réjouir...

Indispensable Puy du fou

Il est vrai que le tourisme représente une part importante de notre activité économique. Grâce au Puy du fou, ce sont chaque année des centaines de milliers de visiteurs qui viennent découvrir les Herbiers, et plus généralement le Pays des Herbiers, avec des retombées économiques essentielles. Pour un euro dépensé au Puy du fou, c'est plus de trois euros qui sont dépensés en Vendée - et donc d'abord chez nous – dans des secteurs économiques divers, comme la restauration, l'hôtellerie, le carburant, les loisirs, etc. Les professionnels du tourisme le notent avec satisfaction, le Puy du fou est LE pôle d'attraction touristique du Bocage vendéen. Les trois quart des visiteurs qui arrivent aux Herbiers ne seraient pas venus chez nous, sans la présence du Puy du fou.

En 2020, souvenez-vous, nous nous étions battus pour sa réouverture ; en 2022, on se rend bien compte combien le rayonnement mondial du Puy du fou est essentiel à la vitalité culturelle, touristique et économique des Herbiers et du Pays des Herbiers.

Faire des Herbiers une ville touristique

Voilà pourquoi, aux Herbiers, nous allons poursuivre nos investissements pour faire de notre commune une ville touristique où les visiteurs prolongent leur séjour dans des conditions agréables. Cela passe, évidemment, par un centre-ville attractif, commercial, ouvert et accessible. Le projet de création d'une venelle de la place des droits de l'homme vers la place du marché y participera !

Cela passe par la mise en valeur de notre patrimoine, comme nous le faisons avec ce magnifique projet du château de l'Etendue. Hier enfoui sous les ronces et les épines, l'Etendue s'offre une deuxième jeunesse, avec les travaux actuels, dont chaque herbretais peut être fier. Mieux encore, l'Etendue sera une nouvelle scène pour notre programmation culturelle. Faire des Herbiers une ville touristique passe, enfin, par des animations de qualité, et, dans ce domaine, Les Herbiers n'a pas à rougir du travail réalisé.

La saison 2022 se termine donc en beauté. Nous sommes déjà au travail pour la saison 2023. Vous pouvez compter sur nous.

La majorité municipale avec Christophe Hogard